

Lire : méthodiquement

Benoît Habert

5 décembre 2004

Comment choisir les prolongements bibliographiques ? Repérer les publications « charnières » (souvent citées, reprises, discutées). Le support peut aider : conférence fondamentale d'un domaine/peu importante.

Repérer aussi ce qu'on peut lire utilement, à l'endroit où l'on en est de son propre parcours.

Désambiguïser les concepts Une nécessité dans un travail de recherche (mémoire de maîtrise, DEA, thèse) : un glossaire comme indication des acceptions qui seront distinguées et utilisées (c'est un pacte de lecture). La première mention d'un terme technique est en italiques, suivie d'une glose, glose reprise dans le glossaire.

Vivre avec le provisoire : la compréhension d'un domaine ressemble un peu à des images polaroïd, floues au départ, mais pas vraiment fausses (insuffisamment précises) qui vont devenir nettes progressivement.

Essayer de repérer (ce qui n'est pas forcément aisé selon les domaines) les « cartes » d'un domaine ou d'un micro-domaine :

- dictionnaires spécialisés : [Houdé et al., 1998], [Tiberghien et al., 2002] ;
- articles de synthèse [Récanati, 1997].

Lorsque l'on définit un mot ou que l'on donne un exemple, faut-il laisser le terme en anglais ou donner une traduction ?

Le mieux est de trouver une traduction ou un équivalent français et de mettre le terme anglais entre parenthèses et en italiques derrière.

Le fait même de chercher une traduction ou un équivalent est le bon moyen de délimiter la notion.

Un exemple : en alignement de texte (on a 2 textes qui sont en rapport de traduction mutuelle et pour lesquels on peut dire : tel fragment du premier texte - section, paragraphe, phrase, morceau de phrase - est la traduction de tel fragment de l'autre texte), on emploie souvent tel quel le mot anglais *cognate*. Un *cognate* est une chaîne de caractères qui figure à l'identique ou presque dans les deux langues (d'où *cognate* : qui représente la même 'notion' – on retrouve la racine de *cognition*). C'est le cas d'une partie des noms propres. *Waterloo* est *Waterloo* en anglais comme en français. C'est le cas aussi des sommes (*1 000 euros*). D'autres personnes mettent une approximation française : *cognat*. L'emploi du mot anglais n'est pas satisfaisant : il faut à tout le moins une glose ou une définition. L'approximation française n'est pas plus claire. Elle ne fait pas sens pour le lecteur français (on peut se demander d'ailleurs s'il est bien formé morphologiquement, par rapport aux autres emplois du suffixe *-at*). Un équivalent pourrait

être « vrai ami » (par opposition aux faux amis qui sont des mots qui ont la même forme d'une langue à l'autre mais qui renvoient à des réalités différentes. Par exemple, *to address a subject*, 'traiter un sujet' n'a rien à voir avec le verbe *adresser* (quelque chose à quelqu'un). Ou encore *to support* : subvenir aux besoins de quelqu'un, le soutenir financièrement ou psychologiquement, n'a rien à voir avec 'supporter quelqu'un', au sens d'être patient).

Références bibliographiques

- Distinguer auteur/responsable (d'un numéro de revue, d'un recueil). Par exemple, [Rastier 1987a], dans [Kleiber and Riegel, 1989, p. 417], est un renvoi erroné (dans le cas présent, F. Rastier n'est pas auteur, il est *ed.*, c'est-à-dire *editor* au sens anglo-saxon, responsable éditorial : il assure la relecture et la cohérence de l'ensemble).
- Eviter les ambiguïtés dans les renvois : par exemple, [Kleiber and Riegel, 1989, p. 405] parle de F. Rastier 1987 sans qu'on sache s'il s'agit de la première ou de la deuxième référence. Distinguer a, b, etc. Et l'indiquer aussi dans la section bibliographique (ce qui n'est pas fait dans [Kleiber and Riegel, 1989, p. 417]).
- les formats bibliographiques dépendent du support (une revue ou un colloque attend en général un style bibliographique précis).
- les références doivent permettre de retrouver le document (donc ne pas oublier les numéros des pages des articles, actes de conférences).
- une organisation thématique peut parfois être souhaitable.
- pour les URL, indiquer la date de visite (les URL sont « volatiles »).

Citer

- abrégé ou couper des citations, les transformer : le marquer [*<partie transformée>*] [...] : partie enlevée ;
- citation de seconde main : éviter ou expliciter (on doit savoir qu'il y a citation de seconde main).
- distinguer *dans [Rastier 1987a]* [on parle d'une publication précise, qui est un objet informationnel, au sens de [Godard and Jayez, 1996], et donc qui contient des notions, des précisions, etc.] / *selon Rastier [1987a]* [On renvoie à la personne, qui, dans tel écrit...]

Références

- [Godard and Jayez, 1996] Godard, D. and Jayez, J. (1996). Types nominaux et anaphores : le cas des objets et des événements. In de Mulder, W., Ryck, L. T.-D., and Vettters, C., editors, *Anaphores temporelles et (in-)cohérence*, number 1 in Cahiers Chronos, pages 41–58. Rodopi, Amsterdam.
- [Houdé et al., 1998] Houdé, O., Kayser, D., Koenig, O., Proust, J., and Rastier, F., editors (1998). *Vocabulaire de sciences cognitives*. Psychologie et sciences de la pensée. Presses universitaires de France, Paris.

- [Kleiber and Riegel, 1989] Kleiber, M. and Riegel, G. (1989). Une sémantique qui n'a pas de sens n'a vraiment pas de sens. *Linguisticae Investigationes*, XIII(2) :405–417.
- [Récanati, 1997] Récanati, F. (1997). La polysémie contre le fixisme. *Langue Française*, (117) :107–124. Pierre Cadiot et Benoît Habert (eds.).
- [Tiberghien et al., 2002] Tiberghien, G., Abdi, H., Desclés, J.-P., Georgieff, N., Jeanerod, M., Le Ny, J.-F., Livet, P., Pynte, J., and Sabah, G., editors (2002). *Dictionnaire des sciences cognitives*. Armand Colin, Paris.